



## Avis de projet de marchés (APM)

---

Numéro de la demande de proposition: 1000016189  
Nom de l'organisation: **Public Prosecution Service of Canada**

---

Date de publication: <insert date posted>  
Date de clôture et l'heure: 25 août 2014 à 2 h 00 pm Heure normale de l'Est

---

Catégorie: Stockage et entreposage  
Région de livraison: Canada  
Région visée: L'échelle du Canada  
Type d'accord: L'Accord sur le commerce intérieur (ACI)  
Type de soumission: Demande de Proposition  
Valeur estimé: 1,725,000 \$  
Méthode de soumission: Ouvert

---

Procédure de la demande de soumission: Tous sont invités à soumissionner  
Stratégie d'approvisionnement concurrentielle: Le prix le plus bas par point  
Entente sur les revendications territoriales : Oui

Le Service des poursuites pénales du Canada (SPPC) souhaite signer un contrat de transport et d'entreposage de documents pour tous ses bureaux au Canada, selon l'annexe A « Énoncé des travaux »; ce contrat durera trois (3) ans, prolongeable (1) an par deux (2) fois. L'invitation comprend un besoin facultatif pour la région du Nord; les soumissionnaires désireux de desservir celle-ci devront développer la méthodologie qu'ils se proposent d'employer, et remplir le tableau 5 de l'annexe B « Base de paiement ».

Les soumissionnaires sont invités à présenter une proposition à la joint demande de propositions (DP) et les instructions suivantes décrites dans la partie 2. Le prix de l'offre sera évalué en dollars canadiens, taxes applicables en sus. Droits de douane canadiens sont inclus.

Pour être déclarée recevable, une soumission doit :

- a) respecter toutes les exigences de la demande de soumissions;
- b) satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires; et
- c) obtenir la cotation numérique minimale pour les critères d'évaluation techniques qui sont cotés.

Les soumissions ne répondant pas aux exigences de a) ou b) ou c) seront déclarées non recevables. La soumission recevable ayant le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

Pour le travail accompli à Yellowknife, à Iqaluit ou à Whitehorse, n'importe quelle entente sur les revendications territoriales globales parmi les suivantes pourra s'appliquer :

- Convention définitive des Inuvialuits



- Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in
- Accord sur les revendications territoriales du Nunavut
- Accord-cadre définitif du Conseil des Indiens du Yukon
- Entente sur les revendications territoriales des Tliches

---

Demandes concernant cette exigence doivent être soumis à l'agent des contrats listé ci-dessous:

Agent des contrats: Caroline Lecours Savoury  
Adresse: Service des poursuites pénales du Canada  
Place Bell Centre  
284, rue Wellington  
Ottawa (Ontario) K1A 0H8  
Pays: Canada  
Téléphone: 613-716-9439  
Télécopieur: 613-941-9398  
Courriel: [PPSC-SPPC.Acquisitions@ppsc-sppc.gc.ca](mailto:PPSC-SPPC.Acquisitions@ppsc-sppc.gc.ca)